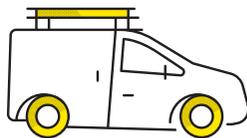
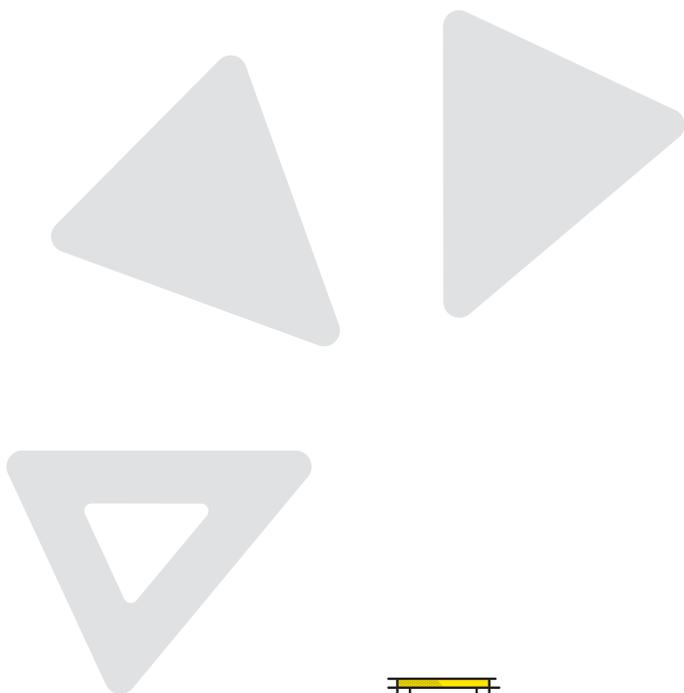


YUZZU

L'ASSURANCE, SI SIMPLE, ÇA SURPREND





L'ASSURANCE CAMIONNETTE ADAPTÉE À VOS BESOINS

Vous cherchez une assurance à petit prix et entièrement adaptée à votre véhicule utilitaire ? Avec Yuzzu, vous prenez la route facilement, en toute quiétude. Nous veillons à vous offrir la meilleure couverture qui correspond à votre style de vie.

Logique non ?

CHEZ NOUS, L'ASSURANCE EST SI FACILE QUE ÇA SURPREND



Assuré simplement

Nous rendons l'assurance simple et transparente par une explication claire, des démarches faciles, en toute tranquillité.



Offre personnalisée

Votre profil et votre mode de vie déterminent votre prime. Avec nous, vous payez toujours le prix juste.



Nous sommes là pour vous

Un nouveau véhicule, une question ou un accrochage ? Nous vous accompagnons vite et efficacement dans chaque situation.



RESPONSABILITÉ CIVILE

DE QUOI S'AGIT-IL?

L'assurance RC vous protège contre les conséquences financières des dommages que vous causez à autrui, lors d'un accident en tort. Cette assurance est rendue légalement obligatoire.

QUI ?

Tant le propriétaire que les passagers sont protégés. Vous prêtez exceptionnellement votre camionnette à un ami ? Il est assuré, lui aussi.

QUAND ?

Notre assurance RC intervient pour indemniser...

- ▶ les dommages corporels et matériels causés à autrui,
- ▶ les incidents lors de l'utilisation de remorques,
- ▶ le remorquage de votre camionnette si elle ne roule plus après un accident, 24h/24 et 7j/7, que vous soyez en tort ou non,

...en Belgique et dans l'un des pays repris sur votre carte verte.

Attention ! Il s'agit d'une assurance de base qui ne couvre que les dommages que vous causez à autrui. Ni vous, en tant que conducteur, ni votre véhicule ne sont protégés. Vous pouvez élargir votre couverture avec nos formules omnium et nos options.

NOS FORMULES OMNIUM POUR VOTRE CAMIONNETTE

Complétez votre assurance RC avec la formule omnium adaptée à votre véhicule et à son âge. De cette manière, vous vous protégez des conséquences financières des dégâts à votre propre véhicule.

N'hésitez pas à parcourir notre tableau comparatif qui vous donnera un aperçu clair des différentes couvertures possibles en fonction des dommages.



	MINI OMNIUM	OMNIUM COMPLÈTE
	recommandé aux véhicules de plus de 4 ans	recommandé aux nouveaux véhicules
Bris de glace Nous remboursons la réparation d'éclats à votre pare-brise et à votre toit panoramique. Nous sommes là aussi si vous devez les remplacer.	✓	✓
Incendie Dégâts dus au feu, à un court-circuit, à l'explosion, à la foudre et l'extinction.	✓	✓
Dommages liés à un évènement naturel Dégâts dus à la grêle, aux vents violents (>100km/h), à l'orage et aux autres phénomènes naturels.	✓	✓
Collision avec des animaux Dommages après une collision avec un animal sur la chaussée ou lorsque des rongeurs endommagent votre véhicule.	✓	✓
Vol ou tentative de vol Vous êtes indemnisé lorsque le véhicule est endommagé après un vol ou une tentative de vol.	✓	✓
Sinistre total après un accident Votre véhicule est déclaré irréparable, les coûts de réparation de votre véhicule utilitaire sont plus élevés que sa valeur estimée.		✓
Autres risques Dommages dus à un acte de vandalisme, un accident en tort ou si vous êtes victime d'une délit de fuite.		✓

Retrouvez plus d'informations sur www.yuzzu.be ou parlez-en directement avec l'un de nos conseillers, par téléphone ou dans un de nos shops.

ELARGISSEZ VOTRE PROTECTION AVEC NOS OPTIONS

Vous avez choisi la formule la plus adaptée à votre situation ? Parfait !
Votre Responsabilité Civile et votre camionnette sont assurées. Complétez à présent votre protection avec les options suivantes :

L'ASSURANCE CONDUCTEUR, UN MUST !

Vous êtes blessé dans un accident en tort ? Nous remboursons les frais d'hôpitaux, de revalidation et indemnisons votre incapacité de travail.

PROTECTION JURIDIQUE

Nous faisons en sorte que la tierce partie vous indemnise après un accident où vous êtes en droit. Nous prenons aussi votre défense en charge lorsque vous êtes responsable d'une infraction routière. Vous pouvez toujours compter sur nos experts.

VEHICULE DE REMPLACEMENT APRES UN ACCIDENT EN BELGIQUE

Notre partenaire Touring s'occupe de votre véhicule de remplacement de classe B après un accident en Belgique. Vous pouvez aussi choisir de recevoir un montant fixé par jour afin de louer un véhicule de remplacement de votre choix.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Lorsque vous rencontrez un problème sur la route, notre partenaire Touring vous dépanne ou vous fournit un véhicule de remplacement pour vous permettre de poursuivre votre trajet. Vous bénéficiez aussi de notre assistance au véhicule et aux personnes à l'étranger.



CUMULEZ LES **AVANTAGES** CHEZ YUZZU

- Pour chaque contrat supplémentaire que vous signez, vous bénéficiez de 2 mois d'assurance gratuite pendant la première année du contrat.

AUTRES ASSURANCES DE YUZZU

Profitez aussi de notre expérience pour protéger votre voiture, votre moto, votre vélo, votre habitation et votre famille. Nous sommes là à chaque étape de votre vie !



L'ASSURANCE AUTO

Notre assurance auto vous permet de prendre la route sans tracas. Nous offrons différentes formules pour que votre voiture, vous-même et vos passagers soyez protégés. Vous roulez dans un certain type de véhicule, vous roulez peu ou vous êtes équipé d'un système d'aide à la conduite ? Vous payez moins cher.



L'ASSURANCE MOTO

Nous savons que les conducteurs d'une moto sont la plupart du temps des conducteurs prudents. C'est pourquoi nous leur offrons aussi un tarif adapté : si votre voiture est déjà assurée chez nous et que vous êtes âgé d'au moins 30 ans, vous payez votre assurance RC jusqu'à 60 % moins cher.



L'ASSURANCE VÉLO

Aller chez le boulanger à vélo ou franchir cette chaussée pavée ? Puisque chaque situation est différente, vous pouvez composer vous-même votre assurance. Vous pouvez choisir entre les couvertures suivantes: vol, dégâts matériels, protection du cycliste et assistance.



L'ASSURANCE HABITATION ET FAMILIALE

Votre chez-vous est sacré. C'est votre cocon, que vous soyez propriétaire ou locataire. Notre assurance pour habitation et contenu vous protège contre les dommages à votre bâtiment ou à vos biens personnels. De cette façon, vous vous sentez chaque jour en sécurité chez vous.



Notre assurance familiale vous protège vous, votre famille et même vos animaux de compagnie, parce qu'un accident est si vite arrivé. Vous ne devez donc pas vous inquiéter si un membre de votre famille occasionne des dommages corporels ou aux biens d'autrui, même à l'étranger.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE AUTO, MOTO, VEHICULE UTILITAIRE, VÉLO DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Auto, Moto et Véhicule utilitaire sont des produits de branche 10.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE HABITATION ET D'ASSURANCE FAMILIALE DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Habitation et Familiale sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits des branches 8 et 13.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Habitation et Familiale de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.



VOUS AVEZ UNE QUESTION,
BESOIN D'UN CONSEIL ?
NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION.

- ▶ www.yuzzu.be/fr/contact
- ▶ Contactez-nous au **02 505 66 00** du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- ▶ Rendez-vous dans un de nos shops www.yuzzu.be/fr/contact

Le détail des couvertures, limites et conditions de l'assurance Camionnette sont décrites dans les conditions générales et la fiche produit disponibles sur yuzzu.be ou sur simple demande. Les assurances Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu SA. Limites et conditions sur www.yuzzu.be. Yuzzu SA - Siège social : avenue du Port 86C bte 117, 1000 Bruxelles - Belgique - N° BCE. : TVA BE 0456.511.494 - RPM Bruxelles - Banque IBAN BE66 7512 0271 0943 - BIC : AXABBE22 - Ligne info : 02 505 66 00 - Fax : 02 505 67 99 - www.yuzzu.be - Société d'assurances agréée par A.R. du 30/06/1996 pour pratiquer les branches 1.a, 3, 10.a, 10.b, 16, 17, 18 (M.B. 31/07/1996) et par A.R. du 22/05/2000 pour pratiquer les branches 8, 9, 13 (M.B. 16/06/2000) sous le code 1455 auprès de la Banque Nationale de Belgique, sise à B-1000 Bruxelles, Boulevard de berlaumont 14. Cette brochure promotionnelle ne constitue pas une obligation contractuelle et ne reflète pas toutes les conditions générales relatives aux produits d'assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale, qui sont disponibles sur notre site.